

## Conseil d'établissement (CE)

Séance du 5 novembre 2024 à 19 h

Polyvalente de Charlesbourg

Salle Katimavik

### PROCÈS-VERBAL

#### Sont présent(e)s :

Madame Isabelle Bastien, représentante du personnel professionnel  
Madame Nouha Belkadi, représentante des parents  
Madame Michelle Brousseau, représentante du personnel enseignant  
Madame Filicia-Edith Claveau représentante du personnel de soutien  
Madame Myriam Gagnon, représentante des parents  
Madame Isabelle Girard, représentante de la direction  
Monsieur Philippe Girard, représentant des parents  
Monsieur Laurent Goulet-Vaugeois, représentant du personnel enseignant  
Monsieur Maxime Jacques-Gagnon, représentant du personnel enseignant  
Madame Marie-Pierre Lanthier, représentante des parents  
Monsieur Tevin-Joseph Mugisha, représentant des élèves  
Madame Frédérique O'Sullivan Zschornack, représentante du personnel enseignant  
Monsieur Ali Saadi, représentant des parents  
Madame Marie-Ange Tanguay, représentante des élèves  
Monsieur Seydou Tane Sow, représentant des parents  
Madame Marie-Soleil Touchette, représentante des parents  
Monsieur Luc Vaillancourt, représentant du personnel enseignant

#### Invité(e)s :

Madame Anne Goupil, gestionnaire administrative d'établissement

#### Sont absent(e)s :

Monsieur Kacou Constant Moro, représentant des parents  
Monsieur Vincent Noël, représentant du personnel enseignant  
Madame Nadia Larrivée, représentante des parents (substitut)

<b>1. Mot de bienvenue</b>	M <sup>me</sup> Isabelle Girard souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.
<b>2. Vérification du quorum</b>	Après vérification du quorum, M <sup>me</sup> Isabelle Girard déclare la séance du conseil d'établissement ouverte.
<b>3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 novembre 2024</b>	M <sup>me</sup> Frédérique O'Sullivan Zschornack propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 novembre 2024 avec le remplacement du point « Frais chargés aux parents, modification (football) » par « projet zoothérapie ».  Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
<b>4. Élection au poste de présidence</b>	Afin d'assurer le déroulement des élections, les membres mandatent M <sup>me</sup> Isabelle Girard pour assumer le rôle de la présidente d'élection.  M <sup>me</sup> Marie-Soleil Touchette propose la candidature de M <sup>me</sup> Marie-Pierre Lanthier. Cette dernière n'est pas intéressée en raison d'un manque de disponibilité pour cette année.

	<p>M<sup>me</sup> Myriam Gagnon propose la candidature de M<sup>me</sup> Marie-Soleil Touchette. Cette dernière n'est pas intéressée au mandat de présidente.</p> <p>M<sup>me</sup> Nouha Belkadi, présente sa propre candidature.</p> <p>M<sup>me</sup> Nouha Belkadi est élue à l'unanimité au poste de présidente du conseil d'établissement de la Polyvalente de Charlesbourg.</p>										
<b>5. Élection au poste de substitut à la présidence</b>	M <sup>me</sup> Marie-Soleil Touchette propose sa candidature et est élue à l'unanimité au poste de substitut à la présidence du conseil d'établissement de la Polyvalente de Charlesbourg.										
<b>6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024</b>	<p>M<sup>me</sup> Marie-Pierre Lanthier propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024 avec les modifications suggérées.</p> <p><b>Cette proposition est approuvée à l'unanimité.</b></p>										
<b>7. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Organisation scolaire</b>  M<sup>me</sup> Isabelle Girard présente un bilan de l'organisation scolaire en date du 8 novembre 2024 pour l'année scolaire 2024-2025 : <table border="1" data-bbox="756 717 1816 789"> <thead> <tr> <th>1<sup>e</sup> secondaire</th> <th>2<sup>e</sup> secondaire</th> <th>3<sup>e</sup> secondaire</th> <th>4<sup>e</sup> secondaire</th> <th>5<sup>e</sup> secondaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>12</td> <td>13</td> <td>13</td> <td>11</td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table> </li> <li> <b>Services complémentaires</b>  Une conseillère d'orientation a été engagée pour deux jours/semaine en surcroît. </li> </ul>	1 <sup>e</sup> secondaire	2 <sup>e</sup> secondaire	3 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire	5 <sup>e</sup> secondaire	12	13	13	11	10
1 <sup>e</sup> secondaire	2 <sup>e</sup> secondaire	3 <sup>e</sup> secondaire	4 <sup>e</sup> secondaire	5 <sup>e</sup> secondaire							
12	13	13	11	10							
<b>8. Questions du public</b>	<p>M<sup>me</sup> Nouha Belkadi souhaite que les parents des élèves de l'école soient informés quant à la possibilité de se présenter à une séance du CÉ puisque ces dernières sont publiques. Les parents ont la possibilité de poser des questions au point « questions du public ». La direction mentionne que le lien du conseil d'établissement sera diffusé dans l'Info-Parents. Les parents auront ainsi accès à toutes les informations concernant le CÉ (rôles et responsabilités, membres, calendrier des rencontres, procès-verbaux et rapport annuel).</p> <p>Un membre parent s'interroge quant à la possibilité de consulter un examen d'un élève. La direction répond que les parents (ou répondants légaux) d'un élève peuvent consulter un examen en transmettant une demande à la direction adjointe du niveau concerné.</p>										
<b>9. Suivis du gouvernement scolaire</b>	Les représentants du gouvernement scolaire se présentent et expliquent les raisons de leur implication au sein du gouvernement scolaire. Afin de susciter l'intérêt des élèves, ils proposent qu'un bal d'hiver soit organisé pour remplacer le Carnaval et qu'une journée thématique « profs s'habillent en élèves » soit organisée.										

### Bloc – Décisions (Approbations)

<b>10. Représentants de la communauté</b>	<p>La direction informe les membres que le Patro de Charlesbourg et l'organisme Diplôme avant la médaille (DAM) sont intéressés à faire partie du conseil d'établissement comme membres représentants de la communauté. Le Patro et DAM sont des partenaires importants pour la Polyvalente et ce, depuis plusieurs années. Ces derniers sont intéressés à poursuivre leur participation au sein du conseil d'établissement.</p> <p>M. Laurent Goulet-Vaugeois propose le Patro et Dam comme représentants de la communauté. <b>Cette proposition est approuvée à l'unanimité.</b></p>
<b>11. Règles de régie interne</b>	<p>M<sup>me</sup> Isabelle Girard fait la lecture des règles de régie interne. Elle informe les membres des modifications apportées à la suite des nouveaux encadrements légaux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'ordre du jour et les documents doivent être envoyés sept jours ouvrables avant une séance du conseil;</li><li>• Les membres ont la possibilité d'assister aux séances par visioconférence.</li></ul> <p>Le M. Laurent Goulet-Vaugeois propose l'approbation des règles de régie interne tel que présentées.</p> <p><b>Cette proposition est approuvée à l'unanimité.</b></p>
<b>12. Calendrier des rencontres 2024-2025</b>	<p>Un calendrier de six rencontres du conseil d'établissement est déposé. Les dates suggérées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 5 novembre 2024 19 h</li><li>• 3 décembre 2024 19 h</li><li>• 4 février 2025 19 h</li><li>• 1<sup>er</sup> avril 2025 19 h</li><li>• 6 mai 2025 19 h</li><li>• 10 juin 2025 17 h</li></ul> <p>M<sup>me</sup> Filicia-Edith Claveau en propose l'approbation.</p> <p><b>Cette proposition est approuvée à l'unanimité.</b></p>
<b>13. Processus d'approbation des activités complémentaires</b>	<p>M<sup>me</sup> Isabelle Girard fait la lecture du processus d'approbation des demandes d'activités complémentaires :</p> <p>« Selon les règles de régie interne, il est statué par les membres du CÉ qu'une délégation de pouvoir est accordée à la direction de l'école afin d'autoriser la participation à des sorties éducatives suite à la présentation de celles-ci au Comité de participation des enseignants (CPE). Ceci permet la réalisation des activités avant leur présentation au conseil d'établissement étant donné que les rencontres ont lieu tous les deux mois. Suite à une séance du CPE, la direction s'engage à transmettre par courriel la liste des activités qui ont été approuvées à des fins de consultation pour une période de 24 heures. Durant cette période, tous les membres votants peuvent exprimer leur désaccord pour une ou plusieurs sorties éducatives. Dans une telle situation, l'approbation de cette ou ces sorties(s) serait discutée lors de la séance à venir. À l'exception de la présidence, les membres n'ont pas à répondre à cette consultation pour donner leur approbation. À la fin de cette période de 24 heures et avec l'approbation de la présidence, les sorties</p>

	<p>éducatives n’ayant pas fait l’objet de désaccord sont réputées être approuvées conformément à l’article 87 de la Loi sur l’instruction publique ». Voici les trois étapes à retenir :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approbation des demandes d’activités complémentaires par le CPE;</li> <li>2. Envoi par courriel des demandes d’activités complémentaires à tous les membres du CÉ;</li> <li>3. Approbation des demandes d’activités complémentaires par la présidente.</li> </ol> <p>M<sup>me</sup> Isabelle Bastien propose l’approbation du processus d’approbation des demandes d’activités complémentaires tel que présenté.</p> <p><b>Cette proposition est approuvée à l’unanimité.</b></p>
<p><b>14. Activités complémentaires</b></p>	<p>M. Laurent Goulet-Vaugeois propose l’approbation des demandes d’activités complémentaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Centre de ski le Relais - Multisports secondaire 5 » : Cette activité organisée par M. Martin Lafond aura lieu le 28 février 2025 de 9 h 15 à 16 h et s’adresse aux élèves de Multisports de 5<sup>e</sup> secondaire.</li> <li>• « CSI Garneau Enquête » : Cette activité organisée par M<sup>me</sup> Mélanie Charland aura lieu le 12 mars 2025 de 9 h 15 à 12 h et s’adresse aux élèves de PEI-4.</li> <li>• « Érablière du Lac-Beauport » : Cette activité organisée par M<sup>me</sup> Jessica Lindsay et M. Jean-Sébastien Coulombe aura lieu le 16 avril 2025 et s’adresse aux élèves de PEI-1.</li> <li>• « Randonnée de raquette » : Cette activité organisée par M. Martin Simard aura lieu le 28 février de 9 h à 16 h et s’adresse aux élèves de Santé globale de 4<sup>e</sup> secondaire.</li> <li>• « Zombies et plaisir de lire à Gabrielle-Roy » : Cette activité organisée par M<sup>me</sup> Jessica Lindsay et M. Jean-Sébastien Coulombe aura lieu le 30 mars 2025 de 9 h 15 à 12 h et s’adresse aux élèves de PEI du 1<sup>er</sup> secondaire.</li> </ul> <p><b>Cette proposition est approuvée à l’unanimité.</b></p>
<p><b>15. Projet de zoothérapie</b></p>	<p>La direction présente un projet de zoothérapie organisé par M<sup>me</sup> Andréanne Ferland, technicienne en éducation spécialisée pour les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire. Cette dernière détient une formation en zoothérapie et sa chienne Eska serait intégrée à la Polyvalente de Charlesbourg à titre de ressource canine. Le but du projet est d’apporter un soutien émotionnel aux élèves de 1<sup>re</sup> secondaire à travers la zoothérapie.</p> <p>M<sup>me</sup> Frédérique O’Sullivan- Zschornack propose l’approbation du projet de zoothérapie tel que présenté.</p> <p><b>Cette proposition est approuvée à l’unanimité.</b></p>

**Bloc – Décisions (Adoptions)**

<b>16. Changement au calendrier scolaire : Fête de Noël : 19 décembre 2024</b>	<p>La direction propose la tenue d'un réveillon, qui aurait lieu le 19 décembre de 16 h à 20 h 30. Les élèves auraient congé le 20 décembre et, en cas de fermeture d'école le 19 décembre pour une tempête, la journée du 20 décembre demeurera une journée régulière de classe.</p> <p>M. Laurent Goulet-Vaugeois propose de modifier le calendrier scolaire 2024-2025 tel que suggéré.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>
<b>17. Campagnes de financement</b>	<p>Deux demandes de campagne de financement 2024-2027 sont déposées concernant les élèves de robotique FRC.</p> <p>M. Maxime Jacques-Gagnon en propose l'adoption.</p> <p><b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>

**Bloc – Décisions (Adoptions)**

<b>18. Plan de mise en œuvre du projet éducatif - suivi</b>	<p>La direction explique qu'un des objectifs du projet éducatif est d'offrir à l'élève un environnement scolaire de qualité et motivant.</p> <p>Les enjeux ont été déterminés à la suite d'un sondage réalisé auprès des parents et des membres du personnel en 22-23.</p> <p>Déterminés par le milieu, les enjeux du projet éducatif indiquent les priorités d'une école. Il cible les enjeux propres à l'école et permet de placer des cibles de réussite quant aux orientations prises par l'équipe-école.</p> <p>La direction présente le projet éducatif 2023-2027.</p> <p>La vision est : Ton engagement, ta réussite.</p> <p>Les valeurs sont l'engagement, la persévérance et le respect.</p> <p>Un enjeu ciblé est lié à l'engagement des élèves. L'orientation qui en découle est de valoriser la présence et la participation des élèves dans leur milieu, pour développer leur engagement et leur sentiment d'appartenance.</p> <p>Pour répondre à cette orientation, l'équipe école s'est fixé comme objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Augmenter à 44 % la participation des élèves aux activités de l'école. Parmi les moyens pour y parvenir, nous retrouvons les suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>• Offre de service ;</li><li>• Implication des élèves des différents programmes à l'organisation et à l'animation.</li><li>• Implication du gouvernement étudiant ;</li></ul></li></ul>
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation des élèves aux portes ouvertes.</li> <li>• Diminuer à 9 % le taux d'absentéisme des élèves. Les moyens pour y parvenir sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Technicienne en éducation spécialisée responsable de l'application du système d'encadrement ;</li> <li>• Projet motivation ;</li> <li>• Suivi des élèves qui ont de nombreuses absences.</li> </ul> </li> </ul> <p>Quant à l'enjeu de réussite : l'équipe école a ciblé le nombre d'échecs dans les matières FAMUS (français, anglais, mathématique et univers social). L'orientation est de faciliter la concertation des intervenants dans le développement de pratiques efficaces.</p> <p>L'objectif à atteindre pour cet enjeu est d'augmenter de 68 % à 71 % le pourcentage d'élèves n'ayant aucun échec dans les matières FAMUS 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire). Parmi les moyens pour y parvenir, nous retrouvons les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement du plan d'action pédagonumérique : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Application « Formative » version or pour tous, formations ;</li> <li>• Libération 6 périodes d'un leader.</li> </ul> </li> <li>• Accompagnement intensifié d'une PPS pour la mise en place de communautés d'apprentissage ;</li> <li>• Concertations entre les équipes de travail.</li> </ul>
<b>19. Formulaire – Plan de formation obligatoire des membres</b>	La direction précise aux nouveaux membres du conseil d'établissement qu'ils doivent visionner l'ensemble des capsules pour la formation obligatoire et remettre le formulaire attestant que la formation a bien été suivie à sa collaboratrice, M <sup>me</sup> Sarah-Jane Martineau. Le lien pour les capsules a été envoyé aux membres.
<b>20. Formulaire – Dénonciations d'intérêts</b>	La direction demande aux représentants des parents de remplir le formulaire « dénonciations intérêts » et de remettre celui-ci à sa collaboratrice, M <sup>me</sup> Sarah-Jane Martineau
<b>21. Formulaire – Divulgateion Fédération des comités de parents</b>	La direction demande aux représentants des parents de remplir le formulaire « Divulgateion – Fédération des comités de parents » et de remettre celui-ci à sa collaboratrice M <sup>me</sup> Sarah-Jane Martineau
<b>22. Rapport du comité de parents</b>	M. Philippe Girard explique qu'il agit à titre de substitut au comité de parents. Le représentant est M. Constant Moro mais ce dernier s'est absenté lors des rencontres du début d'année. M. Girard informe les membres qu'il sera membre du comité consultatif sur le transport. Un compte rendu de la dernière rencontre sera transmis par courriel à l'ensemble des membres du CÉ.
<b>23. Communication des membres de la communauté</b>	Les représentants de la communauté seront présents lors de la prochaine séance.

24. Communication des membres	Aucune.
25. Communication de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fête de la Poly : 19 septembre</b> La direction explique que la fête de la Poly, qui s’est déroulée le 19 septembre dernier sur l’heure du midi et en après-midi, fut un réel succès. Un nombre important d’élèves y ont participé. L’objectif de cette fête était de développer le sentiment d’appartenance. Il s’agissait d’une occasion privilégiée pour les élèves et les membres du personnel de socialiser et d’apprendre à se connaître dans un contexte festif.</li> <li>• <b>Portes ouvertes : 16 octobre</b> La direction explique que la soirée des portes ouvertes du 16 octobre s’est très bien déroulée. Il y a eu un haut taux de participation des parents et des élèves de 6<sup>e</sup> année. L’objectif de cette soirée est de permettre aux élèves du bassin qui fréquenteront la polyvalente l’an prochain de faire un choix éclairé quant à leur choix de programme ou de concentration. Un nombre total de 140 élèves de l’école se sont impliqués lors de cette soirée. Les élèves sont fiers de présenter leur école et cela crée un sentiment d’appartenance, lié à la valeur d’engagement de notre projet éducatif.</li> <li>• <b>Guichet unique : prolongation jusqu'au 7 novembre</b> La direction mentionne que la fermeture du guichet unique, qui devait se faire le 31 octobre, a été prolongée jusqu’au 7 novembre.</li> <li>• <b>Rencontres de parents en mode virtuel : 21 novembre en soirée et 22 novembre en après-midi</b> La direction mentionne que les rencontres de parents concernant la parution du premier bulletin se dérouleront en mode virtuel le 21 novembre en soirée et le 22 novembre en après-midi. Un message à ce sujet sera diffusé dans l’Info-Parents.</li> <li>• <b>Nouvel outil « Mon parcours au secondaire</b> La direction présente un nouvel outil web conçu pour informer les élèves et leurs parents des différents parcours de réussite. Cet outil contient une foule de renseignements. Il permet d’explorer les cheminements adaptés aux besoins des élèves, afin qu’ils se projettent dans leur avenir scolaire et professionnel.</li> </ul>
21. Communication de la présidence	Aucune.
22. Levée de l’assemblée	<p>M. Laurent Goulet-Vaugeois propose la levée de l’assemblée à 21 h 31.</p> <p><b>Cette proposition est adoptée à l’unanimité.</b></p>

*Sarah-Jane Martineau*

---

Présidente de l'assemblée

Secrétaire de l'assemblée

**Levé de l'assemblée : 21 h 31**

**Prochaine rencontre : 3 décembre 2024**